

Bienvenue à la CNE !

SUITE A VOTRE DEMANDE D’AFFILIATION, NOUS TENONS A VOUS REMERCIER CHALEUREUSEMENT POUR VOTRE CONFIANCE ET VOUS SOUHAITER LA BIENVENUE A LA CENTRALE NATIONALE DES EMPLOYES. AVEC PRES DE 160.000 MEMBRES, LA CNE EST LA PLUS GRANDE CENTRALE SYNDICALE EN WALLONIE ET A BRUXELLES. NOUS DEFENDONS LES EMPLOYES ET LES CADRES FRANCOPHONES DU COMMERCE, DES SERVICES AUX PERSONNES, DES FINANCES, DES SERVICES AUX ENTREPRISES, DE L’INDUSTRIE, AINSI QUE LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR NON MARCHAND. LA CNE FAIT PARTIE DE LA CSC, LA PRINCIPALE CONFEDERATION DES SYNDICATS EN BELGIQUE : PLUS D’1,7 MILLION D’AFFILIEES ET AFFILIES LUI FONT CONFIANCE ET S’Y ENGAGENT, POUR LEUR SECURITE PERSONNELLE, ET POUR UN MONDE PLUS JUSTE.

Que pouvez-vous attendre de nous ? Parallèlement à ses combats collectifs pour de meilleures conditions de vie dans les entreprises et dans la société, la CNE met un point d’honneur à offrir un service de qualité à ses affiliées et affiliés.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES

En tant qu’affilié, vous recevrez désormais notre revue « Le Droit de l’Employé » : retrouvez ainsi, six fois par an, toutes les informations sur vos droits et nos conseils, mais aussi l’actualité sociale et politique commentée sous l’angle de vos intérêts. Enfin, vous pouvez consulter à tout moment notre site, www.lacsc.be/cne, nous suivre sur Facebook Centrale Nationale des Employés et sur Twitter @CNEGNC.

UNE REPONSE PERSONNALISEE

Derrière l’équipe CNE de votre entreprise, près de 150 personnes travaillent au service des affiliés et affiliées. Un réseau de 11 secrétariats régionaux, un service première ligne et 60 permanents couvrent ainsi toute la Wallonie et Bruxelles. Nous répondons à vos questions sur le droit du travail et vous offrons un accompagnement personnalisé lorsque c’est nécessaire.

UN SOUTIEN JURIDIQUE

En cas de conflit, notre service juridique vous défend auprès des autorités publiques, des employeurs, des organismes publics (allocations familiales, pension, chômage...) et des juridictions du travail.

Besoin de nous contacter ? Appelez-nous au 067 88 91 00 le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12 h et le jeudi de 13h30 à 16h30.
Besoin de nous rencontrer ? Nos secrétariats sont ouverts au minimum les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h.
Besoin de nous écrire ? Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be

Le contenu de cette publication s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin
Mise à jour : Août 2023

